

LA FABRIQUE DES UTOPIES CONCRÈTES

une étude-action
sur le territoire de l'est du Val d'Oise
dans le cadre du CLEA

Livrable phase 1 : Enquêter

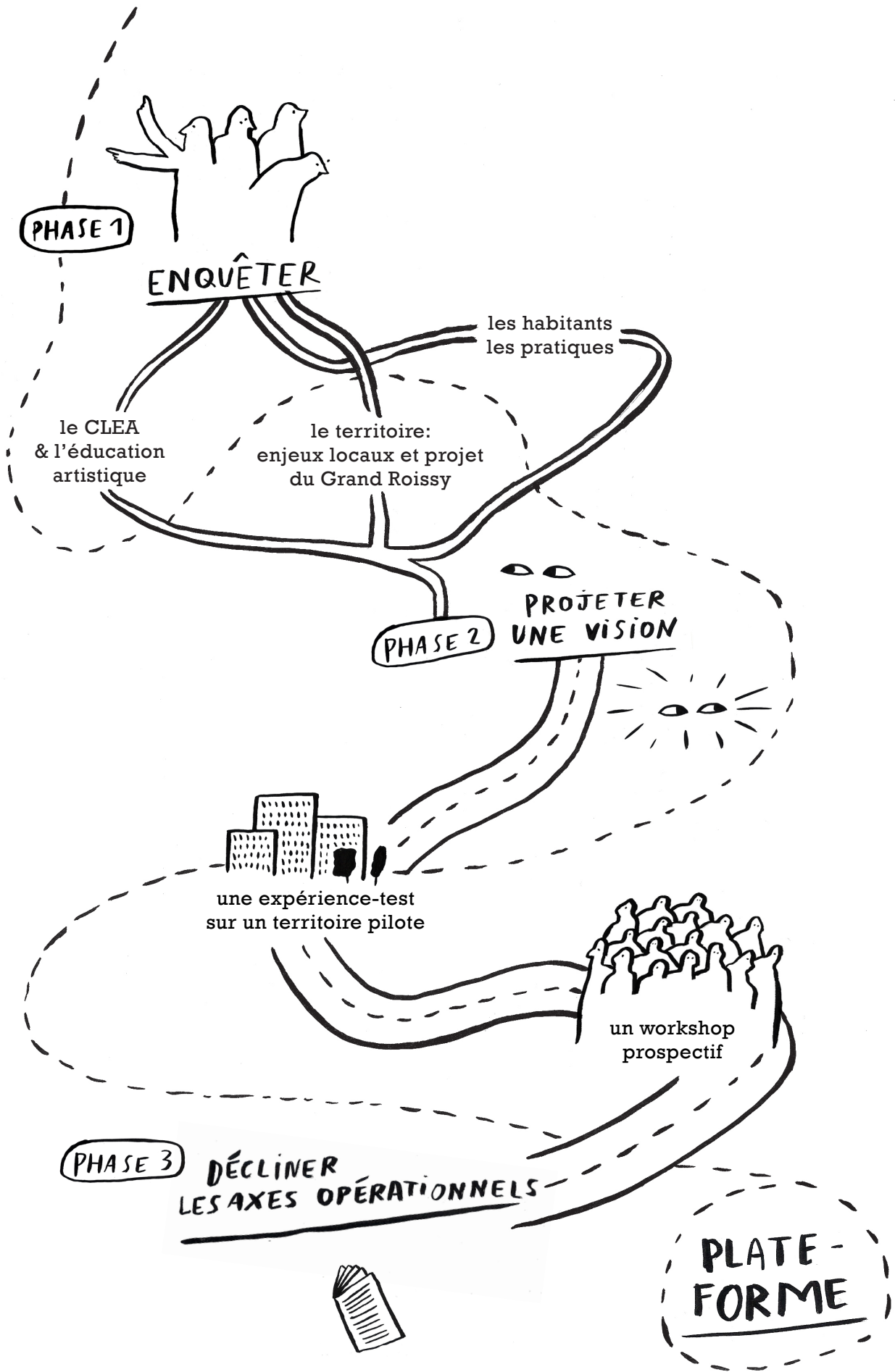
Cuesta
Johanna Fournier
Maïda Chavak

www.fabriqueduclea.fr

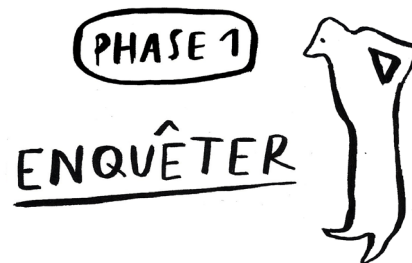


SOMMAIRE

Note	p.4
Annexe 1 - calendrier de l'étude	p.16
Annexe 2 - carte des grands projets sur le territoire	p.18
Annexe 3 - carte des entretiens	p.20
Annexe 4 - bibliographie	p.22



Mission d'étude artistique territoriale CLEA, une étude-action sur l'Est du Val d'Oise



Note fin de phase 1, enquête

Depuis 2012, la DRAC d'Ile-de-France, l'Éducation Nationale et le Conseil départemental du Val d'Oise sont engagés, en partenariat avec les Villes d'Arnouville, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Marly-la-Ville, Sarcelles et Villiers-le-Bel, dans la réalisation d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA, dispositif du Ministère de la Culture) avec le soutien des structures culturelles du territoire. Ces partenaires ont choisi de mettre en place en 2017 une année de « transition afin d'adapter au mieux le dispositif aux besoins locaux en matière d'éducation artistique ainsi qu'à la nouvelle organisation territoriale intercommunale, avant l'éventualité de la signature d'un nouveau CLEA¹ ». Pour ce faire, une mission a été confiée en octobre 2016 à la coopérative culturelle Cuesta, associée à deux artistes Maïda Chavak et Johanna Fournier, pour mettre en œuvre sur le territoire une étude-action d'une durée de 9 mois.

I. Déroulé de la mission

Au lancement de notre mission, nous entendons plusieurs enjeux pointés par nos interlocuteurs :

- un enjeu de périmètre de projet, avec la volonté d'ouvrir le futur CLEA à un grand territoire, au-delà des 8 communes concernées par le précédent, et en particulier au grand territoire qui est celui de la nouvelle communauté d'agglomération Roissy Pays de France
- un enjeu d'articulation du dispositif CLEA avec la place de l'Education artistique et culturelle dans le nouveau projet de territoire
- un enjeu de prise en considération renouvelée des problématiques propres au territoire notamment en écho aux mutations urbaines très importantes du territoire
- un enjeu de portage du dispositif CLEA sur le territoire pour poursuivre la mobilisation des communes à travers leurs directions des affaires culturelles mais aussi d'autres directions qui pourraient co-porter ce dispositif en lien avec les structures relais des territoires

Nous constatons l'ampleur et la complexité du territoire (42 communes partie prenante de Roissy-Pays-de-France, plus de 345 000 habitants, des contrastes majeurs en termes de tissu urbain, d'équipements et transports, d'accès à l'emploi et de revenus moyens, un certain nombre de grands projets urbains parmi les plus importants du Grand Paris....) et prenons connaissance des difficultés qui ont marqué l'émergence de cette nouvelle communauté d'agglomération.

L'enjeu de notre mission, pour qu'elle puisse être utile au territoire, nous semble d'abord d'articuler les deux échelles : celle de l'agglomération et une échelle plus fine, de la réalité des territoires. La méthodologie de la recherche-action permet de travailler à ces deux échelles, en croisant une analyse territoriale et une expérience test sur un territoire pilote.

Notre intuition, suite à une première prise de connaissance du contexte et des interlocuteurs, est que le CLEA est un dispositif aujourd'hui porté par des agents culturels très investis dans cette mission. Ce n'est pas un projet et, à ce titre le portage politique au niveau du département, au niveau des communes, au niveau de la communauté d'agglomération est à renforcer. Nous allons tenter de comprendre si et comment le CLEA et par extension l'éducation artistique peut faire projet, peut mobiliser aussi bien les acteurs que les élus, notamment dans la perspective du nouveau territoire créé par la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France.

Pour ce faire, la mission s'articule en trois phases :

Phase 1 : Enquêter (octobre 2016 à janvier 2017)

Phase 2 : Projeter une vision (février à mars 2017)

Phase 3 : Décliner les axes opérationnels (avril à décembre 2017)

(voir le calendrier pour plus détails)

¹ Extrait du CCTP Appel d'offre pour une mission d'étude artistique territoriale 2016/2017

II. La méthode d'enquête

Nous choisissons de parler d'enquête plutôt que « diagnostic » ou de « diagnostic sensible ». En effet, l'enquête contrairement au diagnostic, est agissante, elle est déjà action et produit des effets sur le territoire.

Notre lecture et notre analyse sont à la fois d'ordre « sensible » et méthodologique, stratégique. Les deux dimensions se nouent dans l'expérimentation (expérience-test, workshop), en cohérence avec la mission qui est à la fois une étude et un projet artistique. Il nous importe de concilier étroitement les deux dimensions, avec des outils communs.

Nos postulats

Nous ne sommes pas neutres dans cette enquête et investissons cette étude-action avec notre regard (mixte vu le nombre de personnes de l'équipe) et nos postulats que nous n'avons eu de cesse d'éprouver tout au long de l'enquête. Les points saillants qui réunissent l'équipe sont la prise en compte du contexte et du territoire dans les démarches artistiques, et la question de l'utilité de l'art dans la société.

• **La prise en compte du contexte** : c'est une approche de type anthropologique, basée sur l'observation des usages et des pratiques. C'est également une grande importance accordée aux situations et aux relations, à partir desquelles fonder une démarche artistique sur un territoire.

Cette notion de « territoire » est complexe tant elle est polysémique et largement employée. Nous souhaitons mettre l'accent sur deux définitions possibles de ce terme qui ont guidé notre approche :

- Le territoire tel qu'il est défini par les géographes qui s'accordent largement pour admettre que le territoire est un espace construit, social, consolidé par l'histoire, qui contribue à le fonder comme un espace identifié, caractérisé par des pratiques et des représentations².
- Le territoire tel qu'il est entendu dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, tout est territoire pour les aménageurs mais il désigne souvent la notion d'aménagement du territoire c'est à dire l'action politique volontariste pour transformer à travers des actions concrètes et organisées des espaces délimités.

• **La question de l'utilité de l'art** : cette formulation peut surprendre ou agacer, elle revient à attribuer à certaines démarches artistiques une utilité sociale. Ce sont celles qui rompent catégoriquement avec l'autonomie de la sphère artistique, du musée comme de l'atelier d'artiste, qui revisitent les notions d'auteur et de public, qui mettent en avant les interactions sociales comme composantes même du projet processus. Dès lors l'art peut être un instrument en capacité d'imaginer, de concevoir et de développer des stratégies de changement à l'échelle de la société. Différents artistes, critiques, commissaires qui s'inscrivent dans le champ de l'art participatif ou du « Social art practice »³ développent une telle vision.

Ces postulats nous placent de côté par rapport à une vision commune du champ culturel principalement considéré comme une politique fondée sur des équipements et des activités de production / diffusion.

² Pour les géographes, le territoire peut être défini comme :

- un espace réel et rêvé, qui ne peut pas se réduire ou se résumer à la seule entité géographique ;
- une construction d'acteurs : il sert de concrétisation aux comportements des acteurs ;
- un espace géographique qui regroupe en un tout un système de production, des réseaux proches, (proximité géographique) ou qui ne sont pas présents physiquement sur l'espace local d'où l'importance de la proximité organisationnelle, favorisée par les technologies de l'information et de la communication. Ces dernières peuvent développer des systèmes d'intenses interactions entre agents sur une base qui n'est pas seulement territoriale ;
- des signes, des symboles, des images inscrits dans le temps

(Y. Jean, *Espaces ruraux français et services de proximité. Étude des comportements des acteurs à l'égard de l'école*, pp. 149-168, *Gouvernance et territoires ruraux*, dir. M. Carrier, S. Côté, Presses Universitaires du Québec, sept. 2000)

³ Il n'existe pas encore de traduction française de ce terme, qui marque une tendance actuelle de l'histoire de l'art. On pourrait parler d'art socialement engagé, d'art participatif ou encore d'art qui relie – ces différentes terminologies sont utilisées par des chercheurs et font l'objet de travaux en cours ; nous contribuons à la réflexion avec certains.

3 axes

Pour mener cette enquête, nous avons choisi de poursuivre trois axes ou fils directeurs :

- Le CLEA et l'éducation artistique (sur le territoire mais également au delà)
- Le territoire et ses mutations (politiques, urbaines, sociales)
- Les habitants et leurs pratiques

L'enquête s'est déroulée de différentes façons :

- par des entretiens, nombreux avec les acteurs du CLEA et du territoire et au delà. Elus, agents, artistes, associations, structures sociales, scolaires et culturelles, enseignants... ce sont plus de 50 personnes qui ont été rencontrés par l'équipe au cours des 4 premiers mois de travail
- par de nombreuses journées de repérage et d'arpentage du territoire qui ont permis de constituer une documentation sensible de ce territoire et de mieux comprendre la réalité du terrain
- par une recherche documentaire qui a permis une bonne connaissance du territoire et la constitution d'une bibliographie riche sur le territoire et les questions d'éducation artistique

L'ensemble de ces éléments sont restitués dans différents outils conçus pour partager cette enquête et nourrissent les programmes d'action de la phase 2. Les outils de restitution sont constitués par une plateforme numérique qui restitue l'enquête et l'expérience-test (fabriqueduclea.fr) et un jeu, qui nous sert en cours d'étude à partager les questions qu'on nous a retournées et que nous nous sommes posées ; au-delà, ce jeu pourra constituer un livret d'accueil sur le territoire le jeu du CLEA.

La représentation de ces données aboutit à **une lecture du territoire en fin de phase 1, avec des constats et des hypothèses**, qui sont testés à travers une expérience-test et travaillés avec le groupe réuni dans le cadre du workshop prospectif.

En plus d'offrir cette lecture du territoire et des enjeux, l'enquête crée d'autres effets. Elle mobilise ou pas les services, élus, acteurs du territoire et permet de dresser un tableau des forces vives.

III. Les constats permis par l'enquête

Nous présentons ici de façon synthétique ce que nous avons vu, entendu, lu. C'est à partir de ces constats que nous allons bâtir des hypothèses et perspectives en phases 2 et 3.

1) Le CLEA et les enjeux de l'éducation artistique sur le territoire

• L'imbrication d'objectifs différents

Le CLEA est décrit, suivant les différents interlocuteurs et acteurs, comme

- un outil d'éducation artistique sur un territoire, à destination de publics éloignés
- un outil pour apprendre à travailler ensemble
- un outil transversal de politique territoriale

Ces objectifs répondent à des visions et servent des acteurs ou des publics différents. Ils peuvent se combiner ou au contraire s'exclure suivant la façon dont le dispositif est approprié et mis en œuvre. Les personnes interrogées font également le constat d'une grande confusion parmi les différents dispositifs d'éducation artistique existants, notamment au niveau des publics jeunes⁴. Les artistes du CLEA ont parfois l'impression de saupoudrer leurs projets à droite à gauche auprès des publics à toucher, pour cocher des cases, se retrouvant par exemple à animer des TAP.

⁴ Pour en citer quelques-uns, de façon non exhaustive : au niveau des communes TAP (Temps d'activités périscolaires) ou NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui proposent entre autres des activités ou ateliers de pratique artistique, souvent mis en œuvre par les acteurs associatifs ou les structures municipales ; dans le cadre de l'Education nationale, Ecole et Cinéma, Collège au Cinéma mis en place en partenariat entre les collectivités, la DRAC, l'Education nationale, avec le CNC ; autres dispositifs d'EAC proposés par les conseils départementaux et régionaux dans les collèges et les lycées ; contrats éducatifs locaux et projets éducatifs territoriaux mis en place par les collectivités avec l'Education nationale, la Politique de la ville, la Direction départementale de la Cohésion Sociale, sans mentionner toutes les initiatives d'action culturelle et de pratiques artistiques portées par les institutions culturelles et scientifiques du territoire concerné...

• La question de la coordination et au-delà de la médiation

De façon récurrente reviennent des remarques concernant l'aspect chronophage du précédent CLEA, le manque de moyens en interne pour répondre aux besoins d'organisation et de coordination. Plus largement de nombreux interlocuteurs institutionnels comme associatifs déplorent le manque de ressources en médiation, dans le champ de l'action culturelle comme plus généralement dans le lien aux populations.

On distingue les missions de coordination (entre les équipes des villes, les structures d'accueil, les artistes) et de médiation (lien avec les publics), mais globalement les deux sont essentielles car l'artiste ne peut pas tout faire tout seul. Son action est plus intéressante quand elle est accompagnée, c'est-à-dire aussi bien anticipée que prolongée.

• L'échelle des moyens au regard de l'ambition et du territoire

Ainsi la question des moyens est récurrente, qu'il s'agisse des moyens humains comme financiers. Certaines personnes entendues - coordinateurs, artistes comme enseignants - parlent même de bénévolat. Du fait de ses contours ouverts, le CLEA se prête à des projections diverses ; en ressort un effet de disproportion entre le dispositif et ses moyens existants, l'ambition et l'étendue du territoire. Par ailleurs, on relève une grande disparité entre les communes concernées, en termes de moyens, d'équipes, comme de nombre d'habitants.

• Le portage politique

On a beaucoup entendu que les élus étaient tenus à distance du dispositif. Nous avons pu échanger avec six d'entre eux, principalement maires et adjoints municipaux à la culture⁵. Globalement le niveau de connaissance du CLEA est faible de la part des maires, plus investi du côté des élus à la culture. Il est avant tout centré sur la question des jeunes publics, notamment scolaires, et sur l'expérience de spectateur qui est perçue comme « à construire » pour ces enfants, un des enjeux principaux du CLEA pour les élus seraient donc de former des « citoyens spectateurs », pour reprendre un terme utilisé. Le lien entre le dispositif et les enjeux de territoire est très peu mis en avant, que ce soit les enjeux relatifs à l'aménagement du territoire ou à des problématiques sociales. Enfin la vision est avant tout centrée sur la commune, échelle qui semble largement faire consensus en termes d'action culturelle ; peu d'élus se projettent sur la nouvelle échelle communautaire qui certainement du fait de sa création récente est essentiellement vue comme un cadre de mise en cohérence et de gestion des équipements culturels plutôt qu'un espace porteur d'identité et d'appropriation pour le territoire.

• La question des métiers et la nécessité de la formation

Un grand nombre d'interlocuteurs décrit le mélange des métiers : quel rôle dévolu à l'artiste, à l'animateur, au travailleur social, à l'acteur culturel ? Par ailleurs la question de la formation revient très souvent sans doute en raison d'une grande disparité des services culturels sur le territoire, à travers l'intérêt pour le programme mis en place par le Conseil départemental et le CNFPT. Depuis 2013, il a bénéficié à une trentaine de personnes sur le territoire (animateurs, éducateurs, agents). Ce programme est un premier niveau de sensibilisation plus que de formation, il mérite qu'on capitalise dessus pour le futur CLEA, de façon élargie. En effet plusieurs interlocuteurs soulignent la nécessité de la formation professionnelle à tous les échelons, cadres et élus compris. Or le CLEA lui-même peut être vu comme une opportunité de formation par le projet et l'expérience. Le sujet principal de la formation est le point suivant : la collaboration.

• La collaboration

Le CLEA est systématiquement présenté comme un dispositif qui permet une collaboration - parmi les mots-clefs utilisés par les membres du COPIL pour décrire le CLEA, reviennent les termes de « partage », « échange », « réseau », « partenariat »... Or dans les faits, on constate une relative autonomie des communes et des acteurs, des difficultés à travailler ensemble, même si l'envie et la volonté sont présentes. Or faire « avec », c'est le propre du CLEA, pas seulement à l'échelle intercommunale, mais aussi dans la relation entre artistes, villes, référents, participants. Faire « avec » le territoire pose la question de l'implication d'acteurs au-delà du champ culturel, notamment les services communaux en relation avec les populations et les problématiques territoriales, mais aussi les acteurs associatifs ancrés sur le territoire et impliqués dans les questions d'éducation artistique, d'éducation populaire depuis longtemps, qui complètent utilement le point de vue.

⁵ M. Alain Louis, maire de Goussainville et Mme Claudine Flessati, son adjointe à la culture et à l'éducation artistique ; M. Christian Balossa, adjoint au maire de Villiers-le-Bel, délégué à la culture ; M. Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse et élu communautaire à la culture ; M. Maurice Lefèvre, maire de Garges-lès-Gonesse et Mme Liliane Gourmand, adjointe aux affaires culturelles.

• Les publics et le rapport au milieu scolaire

A ce jour, les publics concernés par le CLEA et plus généralement par les dispositifs d'éducation artistique sont avant tout les publics scolaires. Il y a quelques exceptions de communes qui mettent en place le CLEA sur le hors temps scolaire, mais là encore ce sont les publics jeunes qui sont concernés. L'idée de l'éducation artistique accompagnant tous les âges de la vie est bien mise en avant par certains dans nos entretiens, mais face à la jeunesse de la population sur ce territoire, on comprend les enjeux à s'adresser à ces publics. De nombreux enseignants ont souligné l'aspect bénéfique du CLEA, mais comme le serait tout dispositif invitant des artistes à intervenir dans les classes. Là encore on retrouve la nécessité de bien définir l'espace d'intervention de ce dispositif, en complémentarité d'autres qui peuvent être mieux adaptés au cadre scolaire et aux attentes des enseignants. L'intérêt de la présence d'un partenaire comme Cultures du Cœur peut être de mobiliser des structures d'accueil de résidences au-delà du champ éducatif. Le CLEA peut s'adresser à tous les professionnels en charge des services à la population – orientation confirmée par la formation mise en œuvre avec le CNFPT.

Enfin le rapport à l'Education nationale fait l'objet de commentaires de la part d'élus ou de coordinateurs, qui constatent un manque d'engagement dans le projet en tant que partenaire. Pourtant la question de l'éducation fait sens sur ce territoire, au-delà du strict cadre scolaire, par exemple à travers le projet de musée de l'éducation porté par la ville de Gonesse.

Si nous avons constaté que le CLEA a touché de manière effective un public jeune, sa mise en œuvre auprès de professionnels en charge de publics adultes et potentiels relais de l'EAC est restée à l'état d'esquisse.

• Les typologies de pratiques artistiques

Au lancement du CLEA sur le territoire de l'Est du Val d'Oise, l'appel à candidatures était essentiellement destiné aux compagnies de spectacle vivant déjà engagées dans des activités de production et diffusion sur le territoire, notamment à travers les réseaux existants (Escales en Val d'Oise, CirquEvolutions, Festival théâtral du Val d'Oise). A partir de 2014, il a été diffusé plus largement puis s'est ouvert à toutes les disciplines, en introduisant une thématique pour les résidences-missions (« Ma place dans le monde », déclinée en trois sous-thématiques : « la citoyenneté », « l'individu/le groupe », « passé/présent/futur »). Les trois résidences issues de ce dernier appel à candidatures sont décrites comme plus riches, notamment la dimension très participative du projet de Pierre Estève, mené sur les communes de Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel, avec des occurrences fortes dans l'espace public sous un format d'installation. La visibilité et le partage sont mis en avant par différents interlocuteurs. Il faut noter, sur cette résidence, l'implication très forte de la ville de Garges sous la forme d'importants moyens complémentaires.

On remarque ainsi la réussite d'actions hors les murs, par conséquent l'intérêt de pratiques artistiques prêtes à s'ouvrir sur le territoire et les pratiques des participants. Ce qui fait la richesse du dispositif du CLEA c'est cette dimension d'échange de pratiques, qui suppose chez les artistes sélectionnés une capacité à prendre en compte les pratiques culturelles du territoire en même temps que ses spécificités.

Du point de vue des réalisations, nous entendons beaucoup d'interrogations sur le terme de « geste artistique », dont les artistes avouent ne toujours pas comprendre ce que c'est. En revanche, ils disent bien cerner la spécificité du CLEA, la résidence-mission et la mission de « faire avec ». Le CLEA amène des dispositifs négociés pour faire projet commun. Un photographe, investi actuellement sur son troisième CLEA sur un autre territoire, présente l'objectif en termes simples : « ce qui est important c'est d'amener les gens à être fiers du projet. On va discuter, faire, refaire. Ça se travaille ». Selon lui, ce qui se met au travail, le processus de discussions et de négociations est essentiel, mais le résultat final aussi, qui doit être fort en termes de rendu pour permettre une adhésion au projet commun, qui passe par une adhésion à l'objet commun.

• Le point de vue des artistes

Parmi les artistes rencontrés, certains sont extérieurs au territoire et ont été impliqués dans une ou plusieurs résidences-missions de 3 mois. Le dispositif est décrit comme positif en ce qu'il permet de co-construire avec les ressources d'un territoire, de ne pas arriver avec un projet clé en main mais de se laisser influencer par ce qu'on découvre sur place. De façon plus précise, les expériences qui ont bien fonctionné sont souvent liées au binôme formé par l'artiste et le référent (professeur, animateur...). Les points plus sombres sont le manque de bilan à l'issue de la résidence, qui donne le sentiment que quelque chose s'est mal passé en l'absence de retour, le manque de partage avec d'autres artistes en résidence. Si le CLEA est

avant tout un dispositif d'EAC, c'est également un dispositif de soutien à la création vivante et à la professionnalisation des artistes. Plusieurs artistes ont l'impression de répondre à des demandes nombreuses et complexes, qui donnent la sensation de cocher les cases souvent au détriment de l'action artistique à construire. Le travail à fournir pour préparer les ateliers est conséquent et souvent les équipes des villes étant débordées, ils se retrouvent en charge de la coordination en direct avec les structures. Le manque de coordination entre les équipes des villes, les structures d'accueil et l'artiste revient souvent, ainsi que la complexité de travailler entre services au sein d'une commune, encore plus entre communes.

Des collectifs artistiques ou des artistes implantés sur le territoire ont également été entendus. Les difficultés à rencontrer le public, même en étant établi dans le temps, couplées au manque de médiation au niveau des communes pousse à inventer des ressources nouvelles, notamment de nouvelles alliances avec les acteurs du champ social. La confusion entre les missions, les métiers, les dispositifs, comme mentionné précédemment, est récurrente. Malgré les difficultés, c'est une certaine nécessité qu'on entend de la part de ces artistes qui se confrontent aux enjeux de territoire au sens vécu et cherchent à fabriquer du commun.

• Le point de vue des référents

Sont ici nommés « référents » les personnes qui coordonnent un groupe, accueillent un artiste en contact direct avec un groupe. C'est le terme généralement employé dans les CLEA. Il est à noter que sur ce territoire sont désignés comme « référents » des personnes en charge de la coordination, aux côtés du Département, notamment directeurs/directrices d'action culturelle ou de structure culturelle, qui ont coordonné les résidences-missions sur le terrain. Cette collusion des termes renvoie à une collusion des missions : c'est parce que le Département est coordinateur mais à distance du terrain que des coordinateurs intermédiaires émergent, désignés comme référents puisque le rôle de coordination est déjà occupé.

On peut classer en deux groupes les référents rencontrés, qui sont directement en contact avec les publics ou bénéficiaires du dispositif : ceux qui relèvent de l'Education nationale et les autres. Il n'a pas été évident de rencontrer des « publics » mais les référents nous éclairent sur la réception des résidences-missions par les participants.

Parmi les points positifs, on relève avant tout l'accueil d'une personne physique, un artiste, qui vient parfois de loin pour partager quelque chose. Cette intrusion du monde extérieur dans la salle de classe ou dans la structure est décrite comme une bouffée d'oxygène. De la même façon, les occasions de sorties offertes par le CLEA sont vécues comme de « petits voyages ». Enfin l'occasion de pratiquer concrètement quelque chose est appréciée par les participants : l'accès à un métier, le partage d'une pratique. Le CLEA regroupe éducation artistique, accès à une pratique et sortie culturelle, pour plusieurs enseignants c'est ce qui fait sa force, surtout quand le travail entre l'artiste et l'enseignant référent se passe bien.

A côté, les personnes interrogées décrivent également un travail considérable qui n'est jamais mentionné dans le cadre du CLEA, qui consiste à préparer, puis à reprendre, développer le travail réalisé pendant les résidences-missions. Les difficultés rencontrées pour organiser des sorties sont un obstacle : problèmes d'accès à des moyens de déplacement, problèmes de budget alloué aux sorties, étendue du territoire et limites du réseau de transport en commun, entraves dues au plan Vigipirate... La mobilité est compliquée dans le cadre du CLEA, comme de façon plus générale sur le territoire.

Dans le cas précis de publics dits « non captifs » puisque hors milieu scolaire, publics souvent fragiles (c'est le cas par exemple des participants de l'Ecole de la Deuxième Chance ou de l'IME Henri Wallon de Sarcelles) les enjeux sont un peu différents. La mobilité loin du quartier peut être perçue de façon négative, alors qu'il y a au contraire des enjeux à proposer des activités et des regards renouvelés sur l'espace public proche de soi, dans un objectif de changer le regard et travailler l'appréhension du territoire vécu. Par ailleurs ces groupes posent la nécessité pour les artistes intervenants de s'ajuster sans cesse, il ne s'agit pas de groupe fixe et il faut faire avec cette donnée, ainsi qu'avec une plus grande flexibilité horaire. Dans les quelques exemples de groupes hors milieu scolaire l'expérience a été vécue comme très positive et les structures souhaitent réitérer l'expérience.

On note que globalement les référents de groupes sont très demandeurs d'interventions extérieures et qu'elles sont bien reçues par les bénéficiaires. Néanmoins pour qu'elles soient profitables pour l'ensemble des acteurs, il est important de bien poser le cadre et les attendus ainsi que de veiller à la coordination du dispositif.

2) Le territoire

Les différentes études prises en compte (voir bibliographie) couplées aux entretiens et à nos observations de terrain permettent de dégager certains constats sur ce territoire.

Un territoire difficile à saisir

Tout d'abord le périmètre du territoire est complexe à saisir. Les 8 communes sur lesquelles s'est porté le CLEA précédent sont toutes situées à l'Ouest de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle. Cette plateforme énorme, la 8ème au monde par sa taille, marque fortement le territoire, dans son paysage comme dans son organisation. On comprend dès lors l'intérêt de replacer cette infrastructure majeure au centre dans l'observation de ce territoire. C'est le périmètre du Grand Roissy, qui est largement plébiscité par les urbanistes et les aménageurs comme étant le plus pertinent pour penser le développement du territoire de façon cohérente et articulée. Le problème est que cette échelle n'existe pas dans les représentations courantes et que son immensité la rend encore plus difficile à percevoir. Le Grand Paris a déjà beaucoup de mal à se faire comprendre des citoyens, le Grand Roissy semble encore plus difficilement appropriable, car il regroupe des lieux qui se méconnaissent totalement et qui se sont développés sans relations directes, se mettant même pour certains des bâtons dans les roues au fur et à mesure de leur évolution (ce qui se traduit par ce mode de développement très peu structuré qui caractérise le territoire). L'ensemble de ces questions d'échelles, de périmètres, de frontières est dès lors un enjeu majeur du territoire et de la nouvelle communauté d'agglomération et une perspective possible pour le CLEA.

Un territoire de contrastes

On est ici dans l'hyperbole la plus importante entre tout ce qui est projeté sur ce territoire et sa réalité. Lire les nombreuses études menées sur le Grand Roissy donne le tournis tant les chiffres sont importants. Comme l'annonce l'IAU sur son site internet : « sur cette terre d'initiatives et d'expérimentations, dans les quinze ans à venir plus de 25 projets majeurs sont appelés à voir le jour, totalisant des dizaines de milliers de nouveaux emplois et mobilisant plus de 15 milliards d'euros d'investissement. » C'est un des sites de projets majeurs du territoire francilien, et pourtant quand on fréquente les lieux la réalité est toute autre. Les locaux d'activités se succèdent avec les pancartes « Bureaux à louer », les taux de chômage sont parmi les plus importants avec certains quartiers où ils atteignent plus de 40%, plusieurs quartiers semblent sous-équipés... Si le dynamisme économique du territoire est avéré, notamment et encore une fois grâce à l'aéroport, les retombées directes pour le territoire et ses habitants sont à nuancer - certes l'aéroport est une source d'emplois, mais souvent ceux-ci profitent davantage à des personnes extérieures au territoire étant données les problématiques de déplacement par les transports en commun, comme développé plus loin. C'est là une source d'attention accrue des politiques sur les nouveaux grands projets comme Europacity par exemple qui s'est engagé à créer des emplois localement. Autre contraste important : le développement des différentes villes présentes sur le territoire, quand certaines sont marquées par un caractère fortement urbain, d'autres semblent encore appartenir à l'histoire rurale et se peuplent de zones pavillonnaires qui contrastent avec les grands ensembles. Si on élargit cette vision à l'échelle de la nouvelle communauté d'agglomération, ce contraste se trouve renforcé. Cette dichotomie entre une identité urbaine et rurale, entre toutes petites villes et villes moyennes, est un élément important de l'image de ce territoire qui a trait à son histoire et son évolution, c'est un axe intéressant de travail pour le CLEA.

Un territoire marqué par l'économie et les flux

Nous sommes saisies par l'importance consacrée au champ marchand et économique sur ce territoire. Certes nous sommes ici sur un hub « en liaison direct avec la mondialisation », principale porte d'entrée sur l'économie et le marché européen. Penser la fluidité et les échanges marchands marque tout le développement du territoire, de l'aéroport aux plateformes logistiques, des centres commerciaux au développement autoroutier... et cela semble presque se faire au détriment de la notion d'habiter ou de résider. Il est intéressant d'observer le nombre de projets de centres commerciaux programmés (nouveaux centres ou extensions, tous éloignés des zones d'habitation) dans les années à venir, de même que de noter le nombre de surfaces de bureaux qui vont être construites à l'avenir. En parallèle et malgré les besoins cruciaux en termes de logement, les chantiers de construction de logements neufs sont beaucoup moins nombreux, bien qu'il faille noter les programmes ANRU et l'éco-quartier de Louvres. Cela s'explique notamment par la zone d'exposition au bruit (PEB) qui couvre une grande partie de ce territoire et qui favorise plutôt la construction d'équipements ou d'infrastructures⁶.

⁶ À ce sujet, il faut noter que les règles encadrant la construction de logements dans les zones soumises au PEB ont été récemment assouplies mais que les opérations rendues possibles restent complexes du fait des contraintes qui continuent à peser sur ces zones.

Toujours est-il que les logements manquent pour les habitants actuels (très forte démographie) comme pour les nouveaux habitants que le territoire souhaiterait attirer pour créer plus de mixité. Cet enjeu entre dans une stratégie de valorisation du territoire qui, si elle est bien un enjeu pointé dans les études, connaît peu de cadres concrets de mise en œuvre (voir la carte des enjeux et des projets).

La question des flux et de la mobilité qui va avec la notion d'échanger et de commercer est également primordiale. Encore une fois, l'aéroport, porte d'entrée du territoire national, revient mais aussi l'omniprésence des infrastructures routières très présentes sur le territoire dont le développement accéléré depuis les années 70 a été marqué par l'automobile et les modes d'organisation induits. C'est pourtant un des territoires que l'on a le plus de mal à traverser, notamment en transport en commun, tous les récits que nous avons collectés au cours des entretiens évoquent ces difficultés quotidiennes. C'est par exemple le drame des habitants tout proches de Roissy Charles de Gaulle qui doivent passer par Paris s'ils veulent travailler à l'aéroport, et en horaires décalés faire appel au co-voiturage ou à des propositions innovantes comme Filéo, navette qui remplace les lignes de bus sur les horaires de nuit. De nombreux projets sont mis en place pour renforcer les transports en communs sur le territoire (Grand Paris Express, BHNS, Téléphérique, Charles de Gaulle Express...) et favoriser les déplacements est-ouest (Avenue du Parisis). Cette question des échanges et des flux est un des enjeux de travail pour le CLEA.

Un territoire monde

Ici encore, cela pourrait être une métaphore de l'aéroport. Nous avons été marqués au cours de nos parcours et rencontres sur le territoire par la richesse et la diversité culturelle des villes. De très nombreuses communautés⁷ cohabitent sur ce territoire, certaines implantées depuis longtemps, d'autres beaucoup plus récentes, ayant parfois des difficultés avec la langue française. Ce qui est étonnant c'est que cette diversité multiculturelle est très peu présente dans les études sur le territoire comme dans ses représentations. Cela peut constituer un enjeu fort du CLEA, à développer.

Il y a également là un enjeu pour une nouvelle communauté d'agglomération de faire territoire. Dans un contexte très hétérogène, avec un contexte de création compliqué, ça n'est pas une évidence. C'est là que la culture a une carte à jouer, pour faire territoire, construire l'identité et l'appropriation de cette nouvelle échelle. Au-delà de la question des équipements culturels, on peut souhaiter s'appuyer sur des dispositifs plus souples et plus transversaux, là aussi le CLEA a une carte à jouer.

3) Le CLEA ailleurs

L'enquête s'est étendue à d'autres territoires, pour prendre la mesure d'autres CLEA mis en œuvre en Ile-de-France et ailleurs. Nous avons ainsi écouté les initiateurs et/ou coordinateurs des CLEA de la communauté d'agglomération de Grand Paris Seine Et Oise, du territoire d'Est Ensemble, des communes de Colombes/Nanterre, ainsi que des Hauts de France et un artiste ayant mené trois résidences-missions dans le cadre du CLEA - sur le Sud Essonne, sur Massy/Palaiseau et un autre en cours sur le territoire de Grand Paris Seine et Oise.

• Les grandes tendances

Partout les questions d'organisation et de moyens sont posées, soit parce que les moyens manquent et que le dispositif est décrit comme chronophage, soit que des réponses en termes d'organisation et de structuration aient été apportées, grâce à des moyens humains dépassant largement les moyens alloués à l'artistique.

Le CLEA est décrit par tous comme un dispositif qui met les équipes au travail, les pousse à s'interroger, qui permet d'expérimenter les pratiques professionnelles notamment dans l'articulation entre services, la coopération intercommunale et entre collectivités (communes/agglomération), avec plus ou moins de succès.

⁷ Nous employons ce terme à dessein, qui peut faire débat dans le contexte politique actuel. Il nous semble important d'affirmer les spécificités culturelles des habitants d'un territoire, dans une perspective de mise en capacité de chacun. Le terme de communautés dans le vocabulaire anglo-saxon renvoie à celui de groupes de publics, mis en cohésion par une même appartenance culturelle ou de voisinage ou d'intérêts partagés... C'est ainsi que nous souhaitons l'employer.

• Les spécificités

- **Du point de vue de la stratégie adoptée** par rapport à ce dispositif et son lien aux politiques territoriales, on note le cas de la communauté d'agglomération de GPSEO qui voit dans le CLEA une réponse culturelle immédiate au lancement de la communauté urbaine. Les élus communautaires, Président et VP culture, ainsi que le directeur de cabinet ont œuvré à mettre en œuvre une opération de communication autour de la restitution du CLEA précédent⁸. C'est essentiellement au niveau communautaire que se fait le portage politique, le niveau d'appropriation municipal restant à travailler hormis le cas de deux communes à l'origine du dispositif (les Mureaux et Meulan).

Le territoire d'Est Ensemble de son côté a mis en place une première année de préfiguration du CLEA avec une résidence-mission sur deux villes en 2015/2016 une fois l'intérêt communautaire défini et la structuration technique établie, avant de l'étendre à trois résidences sur quatre villes. Le temps de la structuration ne semblait pas compatible avec le temps du projet, notamment pour des raisons évidentes de disponibilité de personnel.

Au regard de l'expérience du CLEA sur la ville de Colombes et sous l'impulsion d'une nouvelle DAC à la ville de Nanterre, les deux villes de Colombes et de Nanterre se sont récemment associées afin de coordonner ensemble un CLEA intercommunal autour d'une problématique commune aux deux villes, la question des mutations urbaines. D'un point de vue structurel, chacune des villes s'est engagée à accompagner 2 résidences-missions par an en s'appuyant pour chacune des villes sur le travail d'un coordinateur CLEA, de deux structures culturelles référentes et d'un partenariat commun avec la DRAC, le Conseil Départemental des Hauts de Seine ainsi que la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine. Soit à l'échelle intercommunale, deux villes, 2 coordinateurs et 4 structures référentes pour accueillir chaque année 4 résidences-mission autour d'une thématique commune. Ce partenariat entre les villes encourage rencontres et transversalités entre les différentes démarches artistiques et la diversité des activités des structures référentes doivent être points de jonction ou d'étape des quatre résidences-missions. Aussi la proximité géographique des deux villes et notamment de deux des structures référentes est un facteur qui doit favoriser la circulation des artistes, des projets et des publics.

- **En termes d'appropriation par le territoire**, la coordinatrice du CLEA sur le territoire de GPSEO décrit deux démarches parallèles : la mobilisation des maires et des services, largement invités à rencontrer les artistes dans des moments forts de communication autour des lancements et des restitutions des résidences-missions, à côté de laquelle est menée une démarche de terrain au plus près du territoire, pour rencontrer les acteurs sociaux notamment et infuser le CLEA dans les diverses sphères professionnelles. Dans le cas d'Est Ensemble, le CLEA est très porté par l'Etablissement public territorial, moins approprié par les communes qui sont associées à l'élaboration des cahiers des charges et au choix des artistes. Ce manque de mobilisation est décrit comme compliqué surtout car il crée peu de relais sur le territoire.

À Nanterre et Colombes, le portage est communal et intercommunal, sur un petit périmètre, avec un nombre d'acteurs réduit qui facilite la collaboration entre ces deux échelles. D'un point de vue pratique le DAC et le coordinateur de chaque ville se chargent de tout l'administratif, de la communication avec les partenaires et les futurs bénéficiaires et de l'accompagnement de l'artiste durant la phase d'appropriation. Les structures référentes sont lieux-ressources pour les artistes et relais pour la diffusion de leur œuvre et la réalisation d'actions avec les habitants.

- **Les enjeux de territoire** apparaissent fortement dans le cas de GPSEO, à travers la thématique de la Seine sous laquelle s'inscrivent les résidences-missions en 2016/2017, dans l'objectif de faire territoire sur cette agglomération à 73 communes, la plus grande de France. Est Ensemble a fait le choix d'intervenir sur des quartiers politique de la ville, sur lesquels il y a peu d'intervention culturelle et souvent situés entre deux communes. Pour autant l'appel à candidatures est centré sur un thème relativement décontextualisé : mythe et mythologies dans nos quartiers.

À Nanterre et Colombes, la problématique commune aux deux villes des mutations urbaines est apparue comme une opportunité pour la mise en œuvre du premier CLEA intercommunal en 2016/2017. Toutefois au regard des thématiques futures évoquées, les enjeux de territoire ne seront pas le point de départ exclusif. Des liens avec l'histoire et avec l'actualité sont à ce jour envisagés. Par ailleurs les deux communes souhaitent développer le CLEA au sein des équipements culturels mais également dans l'espace public.

- **Du point de vue des publics concernés**, le choix fait par Est Ensemble tranche avec la plupart des CLEA puisqu'il a été décidé de se porter sur le hors temps scolaire. Cette orientation est décrite comme compliquée, notamment en raison des difficultés à créer l'appropriation par les animateurs, peu formés, très mobiles, ce qui est un frein à la construction de relais fiables pour les publics. Sur le territoire de GPSEO, les

⁸ « La culture est l'un des leviers de construction d'une identité territoriale commune. L'éducation artistique, parce qu'elle favorise l'accès à la culture, est de ce fait un axe à privilégier », résume Philippe Tautou lors de l'événement « le CLEA ouvre les portes de la culture », à la Médiathèque des Mureaux.

profils de groupes restent avant tout les scolaires et périscolaires. Si s'annonce une vraie volonté politique de toucher des groupes éloignés de la culture, le cœur de cible reste les publics jeunes et il ne s'agit pas de se couper des scolaires.

Le retour d'Olivier Pasquiers, photographe ayant mené trois CLEA, est à mettre en regard de ces constats. Pour lui le CLEA est le seul dispositif qui permette de faire des résidences dans le champ de l'implication sociale et politique. Pour cela, il fuit le contexte Education nationale, cherche à monter directement les groupes de participants, avant tout des publics fragiles, avec lesquels il établit des contacts directs.

À Nanterre et Colombes, l'objectif est d'accompagner l'expression artistique des habitants, en particulier celle des jeunes (adolescents, jeunes adultes).

- Enfin on note sur le territoire de GPSEO **la mise en place d'outils de communication et de médiation** : un réalisateur accompagne les résidences-missions afin de les documenter et construire un discours stratégique ; une résidence-mission transversale a mission de documenter les autres ; des malles pédagogiques sont mises en place pour permettre d'accompagner les référents dans le travail au-delà de la présence des artistes.

III. Les perspectives

À partir de ces constats, nous avons formulé des hypothèses de travail et des thématiques que nous expérimentons dans le cadre de l'expérience-test qui se déroule avec les communes de Fosses, Louvres, Marly-la-ville entre le 20 février et le 11 mars.

Les résultats de cette expérience seront partagés dans le cadre du workshop prospectif du 14 mars, ainsi que les perspectives que nous formulons ci-dessous, enjeux concrets à partir desquels bâtir le futur programme de résidences-missions. **À ce stade il s'agit d'esquisses, amorcées pour nourrir le travail de co-construction de la phase 2, et qui seront développées en phase 3.**

1) CLEA : contrat local d'éducation artistique. Et si on repartait du contexte local ?

La question du territoire est au cœur du CLEA, dispositif qui associe la DRAC et les collectivités à partir d'un diagnostic de territoire. C'est à partir de là que l'on peut clarifier sa position dans l'écheveau dispositifs d'intervention en éducation artistique et culturelle. L'enquête montre que la combinaison entre les dimensions artistique, culturelle et sociale fait la force du dispositif, qui plus il sera ancré et mieux il saura convaincre.

Cela suppose dans la rédaction des appels à candidature du futur CLEA de partir du territoire, de la sociologie des villes, des besoins du terrain et des perspectives offertes par des projets urbains, sociaux, environnementaux existants. Partir éventuellement des demandes, par exemple sur le modèle du programme des Nouveaux Commanditaires⁹, en voyant comment les résidences-missions pourraient répondre à des demandes formulées par des groupes précis. La configuration proposée pour l'expérience-test peut être à prototyper : plusieurs communes s'associent autour d'une thématique, d'un besoin qui fait l'objet de la rédaction d'un appel à candidatures...

L'expérience-test menée en février-mars propose également de partir d'une thématique ancrée qui rencontre aussi une thématique globale dans le développement de ce grand territoire : la question des gares et au-delà celle de la mobilité, des déplacements, des transports. Au-delà de cet exemple, l'étude aboutit à la mise en place d'un réservoir de thématiques : des thématiques générales qui concernent l'ensemble du territoire mais qui peuvent être déclinées de façon locale. Elles portent une dimension intercommunale dans la mesure où elles peuvent concerner plusieurs villes ; elles caractérisent le territoire et sont porteuses d'identité sur ce grand ensemble en train de se former ; elles constituent autant d'amorces de récits, à disposition pour les futurs appels à candidature. Chacune place la question des usages, donc des habitants au cœur du dispositif. A ce stade, nous proposons les thématiques suivantes, développées sur la plateforme fabriqueduclea.fr sous la forme de récits : traverser, commercer, travailler, grandir, vivre aux portes du ciel, résider entre ville et campagne, fouiller, accueillir...

⁹ Le programme des Nouveaux Commanditaires est porté par la Fondation de France. Il vise à ouvrir la commande artistique à de nouveaux acteurs. Il permet ainsi à des groupes de personnes, de toutes origines et de tous milieux, de solliciter un artiste pour qu'il traduise leurs préoccupations à travers une œuvre installée dans l'espace public, hors des lieux habituellement dédiés à l'art : <http://www.fondationde-france.org/programme/nouveaux-commanditaires>. Cet exemple parmi d'autres nous intéresse dans le sens où il part d'une demande. Il n'est pas unique en son genre et présente par ailleurs des limites dans la mise en œuvre du changement, le type d'artistes, d'œuvres ainsi que le format de collaboration entre les parties prenantes restant finalement assez classique.

2) Pour définir des priorités : quels cahiers des charges, pour quels artistes, quels publics ?

Faire « avec », c'est faire avec le territoire et avec ses habitants. Envisager l'éducation artistique dans sa dimension de transformation sociale passe par une prise en compte par les artistes intervenants des pratiques du territoire. Ainsi on s'inscrit dans un autre rapport aux « publics », en renouvelant les modes de relation entre œuvre, programmation culturelle et usagers.

Cette position ouvre une réflexion sur les droits culturels : dans la lignée des théories sur les droits humains, il s'agit d'accroître en chacun sa capacité à occuper une place dans le groupe social, ce qui peut se traduire dans le champ culturel par la capacité propre à générer et déployer son propre imaginaire, à travers ses pratiques propres. A partir de cette appréhension, c'est le rapport même aux publics qui peut être redéfini : de « publics cibles » ou « bénéficiaires », ils sont considérés comme des « participants ». Ce qui permet de faire évoluer l'idée du « geste » artistique vers celle de la co-construction d'une action artistique.

Dès lors le cahier des charges des résidences pourrait se formuler autour de certains objectifs et enjeux : il s'agit moins de disciplines que de types de pratiques et d'engagement. Il n'existe pas en Français d'équivalent au « Social Art Practice » ou « Socially Engaged Art Projects ». Il s'agit bien de ce type de pratique, dans lesquelles les « publics » sont partie prenante du processus créatif, devenant participants de formes de collaboration qui s'inscrivent dans des champs qui ne sont pas directement ceux de l'art.

Dans cette acception, la question même de la médiation largement soulevée par nos interlocuteurs au cours de l'enquête évolue puisqu'il s'agit moins de mobiliser des publics pour assister à des ateliers que de partager une action avec des participants qui apportent leur contribution, leur propre pratique, leur imaginaire.

Il y a enfin un enjeu primordial de faire avec la grande variété des personnes du territoire : celles très éloignées des lieux culturels, des lieux de formation. Si l'école est un cadre intéressant, il ne permet pas de toucher les jeunes et adultes éloignés ou empêchés pour des raisons linguistiques ou sociales.

3) Dans quelle organisation ?

Les constats issus de l'enquête montrent que la question de l'organisation du CLEA est centrale : qui coordonne, qui participe, comment les différents services et communes travaillent ensemble ? Les points importants :

- approche transdisciplinaire, travail en transversalité entre services, croiser les différentes politiques sectorielles, importance de créer des groupes de pilotage stratégique et opérationnel mixtes
- mobilisation de relais
- structuration d'une organisation, en gardant souplesse
- formation professionnelle : une façon de répondre à la grande disparité entre les communes, rééquilibrer le territoire (un objectif intercommunal)

4) L'éducation artistique comme vecteur pour une politique culturelle communautaire

Dimension de politique territoriale du dispositif : le CLEA comme levier pour une compréhension du territoire

Un niveau de gouvernance intercommunale

Quelle inscription dans le cadre de l'agglomération qui définit actuellement le périmètre de l'intérêt communautaire et qui travaille la question de l'identité de ce territoire ?

L'éducation artistique comme élément spécifique, sur lequel fonder l'unité d'une politique communautaire.

Double échelle : celle d'une politique culturelle fixée à l'échelle intercommunale et celle de la mise en œuvre du dispositif à petite échelle locale (coopération à 2 ou 3 communes)

Nous sentons bien que l'échelle pertinente pour le futur CLEA est celle de l'agglomération, néanmoins il faudra du temps pour y parvenir. Idée du phasage, préfiguration d'un nouveau CLEA avec cette étude action.

Conclusion

Travail à partir de ces perspectives en groupe large (workshop) afin que les orientations viennent du territoire.

Ce qu'on laisse à l'issue de l'étude-action :

- une plateforme numérique qui retrace l'étude-action, ses étapes, et peut servir d'outil pour documenter la suite
- un livret d'accueil pour les futurs artistes en résidence-mission : le Jeu du CLEA
- une feuille de route qui garantit la structuration et la souplesse, qui offre des pistes pour l'évaluation du dispositif par le groupe créé au cours de l'étude

ANNEXE 1 – Calendrier de l'étude

	septembre 2016	octobre 2016	novembre 2016	décembre 2016	janvier 2017
PHASE 1: ENQUÊTER					
1^{er} comité de suivi	28/09				
Prendre la mesure du territoire: analyse territoriale, études et recherches, rencontres ciblées					
Mener un diagnostic sensible: typologies et lieux clés, usages et imaginaires, présence sur le terrain, rencontres fortuites					
Poser la méthodologie phase 2, définir le principe de l'expérience-test sur un territoire pilote					
COFIL de lancement			24/11		
Etablir une cartographie culturelle et sociale: représenter les données de l'enquête, nourrir la plate-forme					
Réception des candidatures pour l'expérience-test					9/01
Séance de discussion, choix du territoire pilote et de la thématique de travail					18/01

À l'issue de la phase 1

une enquête partagée
sur la plate-forme en ligne,
un territoire pilote identifié
pour l'expérience test

	février 2017	mars 2017	avril - mai - juin 2017	septembre 2017	octobre 2017	novembre 2017
PHASE 2: PROJETER UNE VISION (La Fabrique d'utopies concrètes)						
2^{ème} comité de suivi	7/02					
Mener une expérience-test sur un territoire pilote	20/02	3/03 et 10/03				
Documenter et diffuser sur la plate-forme						
Préparer le workshop, constituer le groupe fabrique						
Travailler en workshop prospectif		14/03				
Partage en comité de suivi		27/03				
Participation au COPIL organisé par le Département						
PHASE 3: DÉCLINER LES AXES OPÉRATIONNELS						
Définir les grands principes suite à l'expérience-test et au workshop (enjeux, thématiques, acteurs, publics)						
Présentation et amendement en comité de suivi						
Conclusion en COPIL, format nouveau CLEA						

À l'issue de la phase 2

une vision co-construite
et partagée largement

À l'issue de la phase 3

la base du nouveau CLEA
et un cahier des charges

ANNEXE 2 – Carte des grands projets

Grands équipements loisirs & commerces

- 1 - Le triangle de Gonesse : Europacity
- 2 - Le Colisée à Tremblay
- 3 - Village global de l'exposition universelle 2025
- 4 - Centre commercial d'Aéroville
- 5 - Le Dôme/Arena de Sarcelle

Grandes infrastructures de transport

- 6 - Avenue du Paris et BIP
- 7 - Grand Paris Express
- 8 - Réseau TCSP / BHNS / COMET
- 9 - Charles de Gaulle Express

Grands parcs d'activités

- 10 - Aérolians
- 11 - International Trade Center Paris
- 12 - A Park
- 13 - Paris Nord 2
- 14 - PIEX / Paris Nord Villepinte
- 15 - Façade ouest de la plateforme aéronautique du Bourget
- 16 - La Butte aux Bergers
- 17 - ZAC Les Tulipes

Grandes opérations de logements

- 18 - Eco-quartier de Louvres

Quartier d'intérêt national du NPNRU (2014-2024)

- 19 - Dame Blanche Nord (Garges-lès-Gonesse)
- 20 - Lochères (Sarcelles)
- 21 - Puits la Marlière (Villiers-le-bel)





ANNEXE 3 – Carte des entretiens

1 - 05/10/2016 - Conseil Départemental du Val d'Oise
Reverdy-Gaillard Cécile, direction des affaires culturelles, responsable unité publics et territoires

2 - 10/10/2016 - Conseil Départemental du Val d'Oise
Direction Grand Paris Est
Fresneda Valérie, directrice
Siegwald Marion, urbaniste

3 - 18/10/2016 - DRAC Île-de-France
Beaupré Marie, cheffe du service du SDAT
Idir Mehdi, conseiller territorial SDAT

4 - 24/10/2016 - Ville de Garges-lès-Gonesse
Janela David, direction action culturelle

5 - 26/10/2016 - Conseil Départemental du Val d'Oise
Flageolet-Casassus Véronique, directrice des affaires culturelles

6 - 07/11/2016 - Boijeot Renault, artistes en résidence
à Garges-les Gonesse

7 - 09/11/2016 - Ville de Sarcelles
Dilanian Virginie, directrice des affaires culturelles

8 - 10/11/2016 - Ville de Tourcoing
Rigot Juliette, coordinatrice CLEA

9 - 15/11/2016 - Ville de Gonesse
Terrasson Valérie, directrice des actions culturelles
Autret Magali, directrice adjointe à la culture

10 - 18/11/2016 - Espace Germinal
Jacob Antonella, directrice

11 - 22/11/2016 - Grand Paris Aménagement
Lunven Aline, chargé de mission culture

12 - 23/11/2016 - Centre d'art
la Terrasse à Nanterre
Moreau Sandrine, directrice

13 - 28/11/2016 - Ville d'Arnouville
Auger Morgane, chargée de mission
à la politique de la ville
Balian Nektar, adjointe déléguée
à la culture, fêtes, jumelage
Bedouillat Martine, chargée
de la vie associative
Perrot Laurence, responsable service culturel

14 - 29/11/2016 - Association Passeurs d'art
Decalonne Jean-Claude, directeur
orchestres à l'école à Garges-les Gonesse

15 - 30/11/2016 - Grand Paris Seine et Oise
Fernandez Cécile, responsable pôle culture

16 - 01/12/2016 - Association Ascendance
et conseil citoyen du quartier de la gare
Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville
Zeiber Béatrice

17 - 05/12/2016 - Cultures du cœur
Guillet Florence, chargée
de développement

18 - 09/12/2016 - Hippolyte à mal au cœur

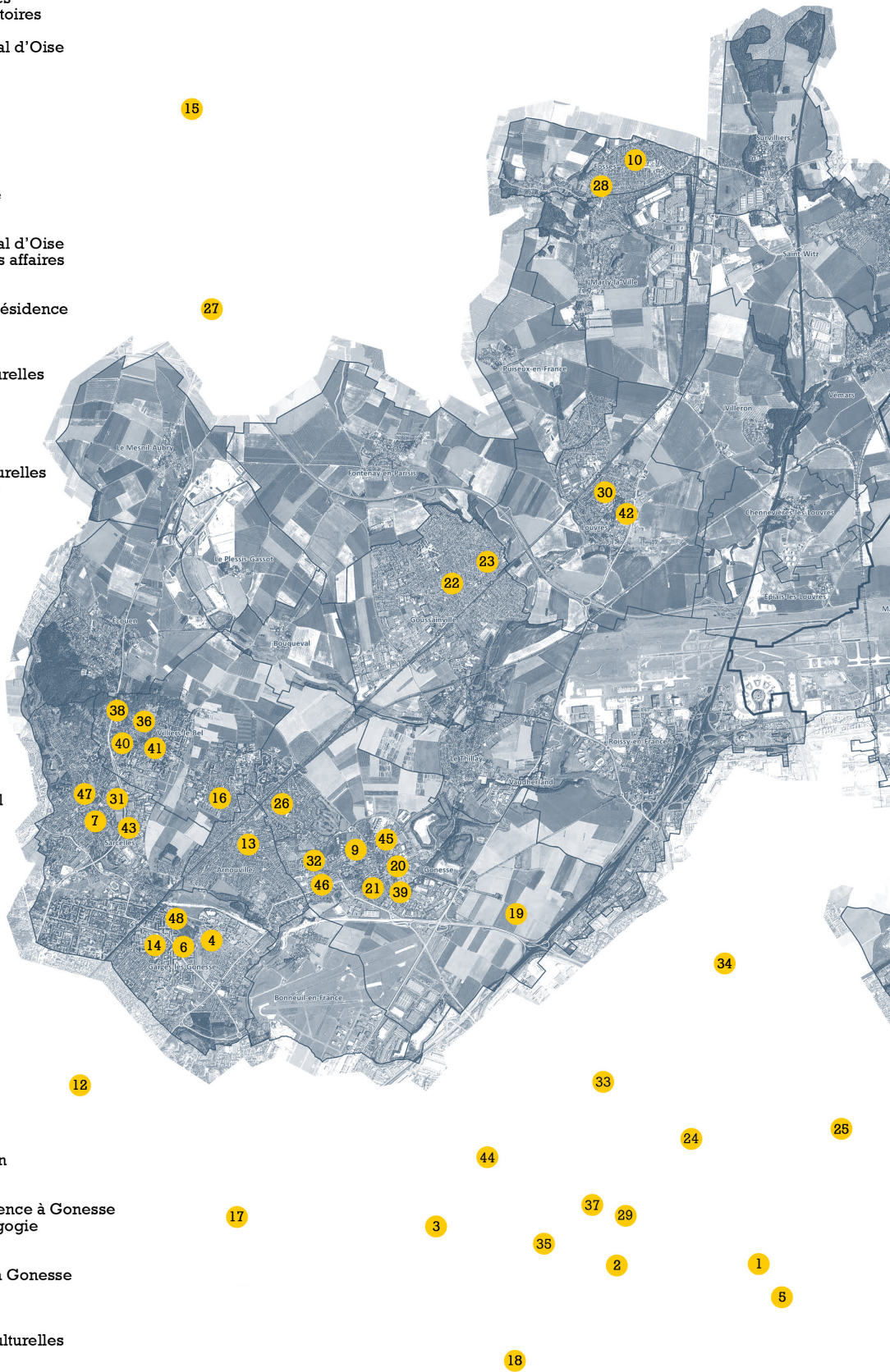
19 - 12/12/2016 - Europacity
Lebon David, directeur du développement
Curdel Mathilde, responsable programmation
culturelle et événementielle

20 - 12/12/2016 - La Muse en circuit en résidence à Gonesse
Béranger Sébastien, responsable de la pédagogie
et de la recherche

21 - 13/12/2016 - Association 100 transitions à Gonesse
Vivier Sandrine

22 - 13/12/2016 - Ville de Goussainville
Semerciyan Sirane, directrice des Affaires Culturelles

23 - 15/12/2016 - Ville de Goussainville
Louis Alain, maire
Flessati Claudine, maire adjointe culture et éducation artistique





- 24 - 15/12/2016 - Compagnie Cirquici
(Cléa 2013 - 2013/2014 - 2014/2015)
Dezès Charlotte, médiatrice culturelle
- 25 - 22/12/2016 - Agence ABCD
Frank Véronique, consultante
- 26 - 26/12/2016 - Centre socio-culturel
Ingrid Bettancourt à Gonesse
Livadaris Fabienne, responsable du pôle famille
- 27 - 03/01/2017 - Abbaye de Royaumont
Zinzius Marina, directrice de l'action territoriale
et des publics
- 28 - 04/01/2017 - Ville de Fosses
Bulot Christine, directrice générale des services
- 29 - 06/01/2017 - Estève Pierre, artiste (Cléa 2015/2016)
- 30 - 10/01/2017 - Ville de Louvres
Guilbert Catherine, directrice générale
des services
Emery Françoise, adjointe, chargée de la culture,
des fêtes et cérémonies
- 31 - 11/01/2017 - Ecole de la deuxième chance à Sarcelles
Sureau Gaëlle
- 32 - 12/01/2017 - Lycée Cassin à Gonesse
Dié Caroline, professeure d'arts plastique
- 33 - 12/01/2017 - Pasquiers Olivier
photographe
- 34 - 13/01/2017 - Mathonnat Bernard
Festival de Théâtre du Val d'Oise, directeur
- 35 - 13/01/2017 - Cie Nagananda (Cléa 2013)
Fraisie-Bareille Cécile, directrice
- 36 - 13/01/2017 - Ville de Villiers-le-bel
Villatte Oriane, adjointe directrice des affaires
culturelles
- 37 - 13/01/2017 - Warnotte Valéry (Cléa 2015/2016)
- 38 - 16/01/2017 - Ville de Villiers-le-bel
Balossa Christian, adjoint délégué à la culture
- 39 - 16/01/2017 - Ville de Gonesse
Gigomas Robin, responsable de la Mission Jeunesse
- 40 - 17/01/2017 - Point de rassemblement
Cochain Antoine, directeur
- 41 - 17/01/2017 - Association Fusions à Villiers-le-Bel
Renaux Dominique, De Koninck Martine, Bonus Rodrigue
- 42 - 18/01/2017 - Musée Archéa
Hubert Antoinette, directrice
Cauchon Julien, service des publics
Lefevre Melaine, service des publics
- 43 - 19/01/2017 - Institut Médico-Educatif Georges Vallon
Lejeune Edith, éducatrice Sarcelles
- 44 - 19/01/2017 - Pazzaglia Fabrizio, artiste
(Cléa 2015/2016)
- 45 - 20/01/2017 - Ville de Gonesse
Blazy Jean-Pierre, maire
Eskenazi Romain, chargé de mission culture et jeunesse
- 46 - 25/01/2017 - Lycée Cassin à Gonesse
Saiter Géraldine, professeure d'EPS
- 47 - 26/01/2017 - Lycée Jean-Jacques Rousseau à Sarcelles
Behra Adrien, professeur d'EPS
- 48 - 03/02/2017 - Ville de Garges-lès-Gonesse
Lefèvre Maurice, maire
Gourmand Liliane, adjointe aux affaires culturelles
- 49 - 15/02/2017 - Est Ensemble
Adrien Brun, directeur de la culture
Catherine Tormen, directrice adjointe
Léa Hachard, chargée de mission

ANNEXE 5 – Bibliographie

I. Général

Ouvrages

ARDENNE Paul, *Un Art contextuel*, Flammarion, 2002
BISHOP Claire, *Participation*, Whitechapel : Documents of Contemporary Art, 2006
BOURDIEU Pierre et DARBEL, Alain, *L'amour de l'art, les musées d'art européens et leur public*, Les Editions de Minuit, 1966
BOURRIAUD Nicolas, *Esthétique relationnelle*, Les presses du réel, 2002.
DEWEY John, *L'Art comme expérience*, Folio, 2010 (1934)
DEWEY John, *Le Public et ses problèmes*, Folio, 2010 (1927)
DUBUFFET Jean, *Asphyxiante culture*, Les Editions de Minuit, 1986 (1968)
LAHIRE Bernard, *Ceci n'est pas qu'un tableau, Essai sur l'art, la domination, la magie et le sacré*, 2015
ZASK Joëlle, *Participer : Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Editions Le Bord de l'eau, 2011.

Articles et rapports

ARNAUD Lionel, GUILLON Vincent, MARTIN Cécile, *Elargir la participation à la vie culturelle : expériences françaises et étrangères*, *Observatoire des politiques culturelles*, mars 2014.
TREMBLAY Joëlle, « *Indices de transformation sociale par l'art qui relie une pratique artistique avec et dans la communauté* », *Créativité et création en éducation* Vol. 40, n°2, automne 2012.

Thèse

ZHONG MENGUAL Estelle, *La communauté de singularités. Réinventer le commun dans l'art participatif britannique (1997-2015)*, Ecole doctorale de Sciences Po Paris, soutenue le 4 décembre 2015

Films

BABINET Olivier, *Swagger*, 2016
TRUFFAUT François, *L'enfant sauvage*, 1969
ROUCH Jean, *La pyramide humaine*, 1967

II. Éducation artistique et culturelle

Articles et rapports

ALGAN Yann & HILLE Adrian, *Première évaluation de l'impact des Orchestres à l'école*, Institut Montaigne, novembre 2010
DESPLÉCHIN Marin et BOUËT Jérôme, *Consultation sur l'éducation artistique et culturelle : « pour un accès de tous les jeunes à l'art et la culture »*, Ministère de la Culture et de la Communication, janvier 2013
Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle, *Charte pour l'éducation artistique et culturelle*, juillet 2016
UNESCO, *Feuille de route pour l'éducation artistique, Conférence mondiale sur l'éducation artistique : Développer les capacités créatrices pour le 21^{ème} siècle*, Lisbonne, mars 2006

Sites internet

CLEA Ville de Colombes et de Nanterre :
<http://www.arcadi.fr/rtefiles/File/clea-ac-colombes-nanterre-complet.pdf>
CLEA Communauté d'agglomération Est Ensemble :
<https://www.est-ensemble.fr/appel-candidature-pour-le-contrat-local-deducation-artistique>
CLEA Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise :
<http://www.gpseo.fr/actus/le-clea-ouvre-les-portes-de-la-culture>
CLEA Hauts-de-France :
<http://www.cndp.fr/crdp-lille/PartAGER/spip.php?article45>

Projet expéditions (Espagne, France, Pologne) :

<http://expedition-s.eu/le-projet/>

Idensitat (Catalogne) :

<https://www.idensitat.net/en/>

Les nouveaux commanditaires (Europe) :

<http://www.nouveauxcommanditaires.eu/>

Suzanne Lacy, the Oakland Projects

<https://vimeo.com/39870423>

Suzanne Lacy, Between the door and the street

<http://creativetime.org/projects/between-the-door-and-the-street/>

Raphaele de Groot

<http://www.raphaelledegroot.net/>

Tania Bruguera

<http://www.taniabruguera.com/cms/>

Broken City Lab

<http://www.brokencitylab.org/blog/two-tales-of-a-city-interview-with-ariane-from-le-centre-francais/>

Neighborhood time exchange

<http://www.neighborhoodtime.exchange/>

III. Territoire

Ouvrages

AUGE Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil, 1992

BY Vanessa & CORVISIER Jean-Claude, *Gonesse, mémoire en images*, 2002

JEAN Yves, « *Espaces ruraux français et services de proximité. Étude des comportements des acteurs à l'égard de l'école* », pp. 149-168, in *Gouvernance et territoires ruraux*, dir. M. Carrier, S. Côté, Presses Universitaires du Québec, sept. 2000

LE BRAZ Éric, *Géographie d'une presqu'île, retour à Villiers-le-Bel*, 2010

LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003

LUSSAULT Michel, *De la lutte des classes à la lutte des places*, 2009

QUENTIN Étienne, *Sarcelles, mémoire en images*, 2003

RENAUX Dominique, Collectif Fusions, *Ils venaient de loin*, 2016 (sur Sarcelles)

RENAUX Dominique, Collectif Fusions, *Plateau Métis*, 2012 (sur Fosses)

ROTH Catherine & BONNARD Maurice, *La gare de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville et son territoire 1859-1939*, 2008

Articles

LATOUBRUNO Bruno, « *La mondialisation fait-elle un monde habitable ?* », *Territoire 2040, Perspectives périurbaines et autres fabriques de territoire*, Revue d'étude et de prospective n° 2, pp. 9-18, DATAR, 2009

Études

Agence ABCD, *Étude pour la réalisation d'un diagnostic culturel de territoire*, Agence ABCD, juillet 2016.

DRIEA Île-de-France, *Porte Nord du Grand Paris, Dossier de référence*, août 2015

EPA Plaine de France, *Schéma des Espaces Économiques du Grand Roissy*, juillet 2015

Conseil départemental du Val d'Oise, *Stratégie de développement économique du Grand Roissy-Le Bourget*, 2015

Contrat de Développement Territorial Val de France « Cœur économique Roissy Terres de France », février 2014

Contrat de Développement Territorial Val de France/Gonesse/Bonneuil-en-France, février 2014

EPA Plaine de France, *La trame verte et bleue de la Plaine de France*, 2014

EPA Plaine de France, *Schéma viaire du Grand Roissy*, 2014

EPA Plaine de France, *Atlas de la Plaine de France*, 2014

EPA Plaine de France, *Schéma agricole du Grand Roissy*, 2013

DRIEA Île-de-France, *Étude d'orientations et schéma d'aménagement durable du grand territoire de Roissy*, juillet 2012